

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 21 octobre 2020, se tient à 19 h 30, via conférence web ou téléphonique, la séance régulière d'octobre 2020 du conseil des maires de la MRC du Granit.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) », la séance s'est tenue à huis clos et les élus participent via conférence web ou téléphonique. Un enregistrement des discussions sera publicisé sur le site Internet de la MRC, et ce, conformément audit arrêté de manière à permettre au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Madame le préfet, Marielle Fecteau, et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Jean-Marc Grondin	Audet
Francis Bélanger	Courcelles
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Ghislain Breton	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Jacques Breton	Nantes
Yvan Goyette	Notre-Dame-des-Bois
Peter Manning	Piopolis
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Diane Turgeon	Sainte-Cécile-de-Whitton
Bernard Therrien	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
France Bisson	Saint-Sébastien
Mario Lachance	Stornoway
Denis Lalumière	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Étant donné les points à l'ordre du jour, monsieur Patrice Gagné, responsable de l'aménagement et des cours d'eau, madame Sophie Bourassa, responsable de l'environnement et de l'évaluation et monsieur Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies sont présents.

Madame le préfet préside la séance. À titre de secrétaire-trésorière de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

Messieurs Gaby Gendron, maire de la Municipalité de Frontenac et Jean-Luc Fillion, maire de la Municipalité Saint-Romain, sont absents.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance. Puisque la séance a lieu via le web ou téléphone, chacun des maires présents sont nommés à tour de rôle.

2.0

ORDRE DU JOUR

Il est demandé d'ajouter au point 19.0 Varia, le sujet suivant :

- Formation gestion des actifs municipaux
- Ambulances

Il est aussi demandé d'ajouter le point 14.3 PAGIEPS

2020-181**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
ORDRE DU JOUR**

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PÉRIODE DE QUESTIONS
4.	SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
5.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020
6.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES - Pétition – érosion Baie-des-Sables
7.	BONS COUPS
8.	<u>AMÉNAGEMENT</u>
8.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
8.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA
8.3.	MODIFICATION DES NORMES SUR LA POLLUTION LUMINEUSE
8.4.	AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ
8.5.	DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ
9.	<u>ENVIRONNEMENT</u>
9.1.	BONS COUPS ENVIRONNEMENTAUX
9.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT

9.3.	ADJUDICATION – APPEL D’OFFRES POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
10.	<u>TRANSPORT</u>
10.1.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – CONSEIL D’ADMINISTRATION DE TRANS-AUTONOMIE
10.2.	ADHÉSION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE L’ESTRIE
11.	<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE</u>
11.1.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE
11.2.	SUIVI DU RAPPORT ANNUEL DE L’ANNÉE 2019 DU SCRI PAR LE MSP
11.3.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
11.4.	NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES SOMMES PAYABLES POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
11.5.	ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – VERSION 2 ET ACCORD AVEC L’AVANCEMENT DES ÉTAPES LÉGALES À VENIR
12.	<u>SERVICE D’ÉVALUATION</u>
12.1.	RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D’ÉVALUATION
13.	<u>DÉVELOPPEMENT (SDEG)</u>
13.1.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – CONSEIL D’ADMINISTRATION DE LA SDEG
13.2.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS
13.3.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL
13.4.	ADOPTION DE LA LISTE DES PROJETS ACCEPTÉS – 2 ^E APPEL DE PROJETS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
13.5.	ENGAGEMENT DES SOMMES AU DÉVELOPPEMENT DU VOLET 2 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – ANNÉE 2020-2021
13.6.	VERSEMENT À LA SDEG – CONTRIBUTION ANNUELLE POUR SON FONCTIONNEMENT
13.7.	RECOMMANDATIONS - CONSULTATION NOUVEAU MODÈLE D’AFFAIRES – DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, MOTONEIGE
13.8.	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT – EMBAUCHE
14.	<u>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</u>
14.1.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ
14.2.	RENOUVELLEMENT D’ACCRÉDITATION – INSPECTEUR DES PROGRAMMES D’AMÉLIORATION DE L’HABITAT
15.	<u>PROJETS SPÉCIFIQUES</u>
15.1.	RAPPORT D’ACTIVITÉS – COMITÉ INTERNET ET COUVERTURE CELLULAIRE
15.2.	CRTC – LIEN ENTRE LES TOURS DU RÉSEAU CELLULAIRE

15.3.	FARR – PROJET INTERNET HAUTE VITESSE, REPORT DE LA DATE DE FIN DE PROJET
15.4.	SUIVI – COMITÉ SPA
15.5.	PATRIMOINE BÂTI – RESSOURCE PARTAGÉE 4 MRC
16.	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>
16.1.	COMPTES À PAYER
16.2.	REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020
16.3.	CONGRÈS DE LA FQM 2021 – RÉSERVATION D’UN GROUPE DE CHAMBRES
17.	<u>RAPPORT D’ACTIVITÉS</u>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ COGESAF ➤ COBARIC ➤ Table d’harmonisation du Parc national du Mont Mégantic ➤ Table d’harmonisation du Parc national de Frontenac ➤ Table des MRC de l’Estrie ➤ Ressourcerie du Granit ➤ Centre Universitaire des Appalaches ➤ Comité 3 MRC/RICEMM ➤ Comité 2025
18.	<u>PROJET ÉOLIEN</u>
18.1.	PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
19.	<u>VARIA</u>
20.	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
21.	<u>LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE</u>

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos, par conférence web et téléphonique dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n’est présent donc aucune question n’est posée. Le site Internet demeure toutefois un accès aux citoyens pour poser des questions en lien avec l’ordre du jour qui y est présent.

4.0

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

SUIVI DES RÉUNIONS

- **Le conseil de la municipalité autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. Le conseil de la municipalité s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité/de faisabilité visant à offrir un service d'inspection en bâtiment et en environnement pour les municipalités de la MRC du Granit. Que le conseil nomme la MRC du Granit organisme responsable du projet. Résolution reçue de :**

- Audet, Frontenac, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Woburn, Ste-Cécile, Saint-Ludger, Saint-Robert, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Stornoway, Stratford, Val-Racine.
- **Ministère de la Sécurité publique**
 - Nous avons bien reçu votre rapport d'activités de l'année 2019 ainsi que la résolution numéro 2020-74, adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Granit le 18 mars 2020, relativement à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques.

SUIVI INTERNE (EDG - MRC - SDEG)

- **Bourse d'étude d'accueil**
 - Afin de récompenser les nouveaux étudiants inscrits au campus de Lac-Mégantic pour la session d'automne 2020, la Fondation du Cégep Beauce-Appalaches ainsi que la Table des partenaires de la MRC du Granit se sont unies afin d'octroyer trente bourses de 1 000 \$ dans la communauté étudiante.
- **Couverture cellulaire**
 - La MRC du Granit a entrepris une vaste étude visant à obtenir un portrait juste de la couverture cellulaire de son territoire afin d'être en mesure d'effectuer les corrections dans les données d'Innovation, Sciences et Développement économique.
- **Fonds d'urgence et de relance communautaire.**
 - Convention entre la MRC et Centraide pour un soutien financier à la Constellation du Granit dans le cadre du Fonds d'urgence et de relance communautaire COVID-19 – Volet réussite des jeunes.
 - Entente interne relative au fonds d'urgence et de relance communautaire covid-19 – volet réussite scolaire. La MRC et la Constellation du Granit et son comité persévérance s'associent afin d'offrir du soutien psychosocial et éducatif aux jeunes isolés et marginalisés dans le contexte de la pandémie du COVID-19.
- **Journées de la Culture**
 - Grâce à la participation financière du Fonds de développement culturel de la MRC du Granit, géré en partenariat avec le Ministère de la Culture et des Communications, la Commission des arts, de la culture et du patrimoine de Lac-Mégantic (CACP) et le Club photo Région de Mégantic sont très fiers de déployer le Parcours photographique extérieur sur le territoire du Granit.
- **Lancement « Synergie Estrie »**
 - Fort des succès constatés depuis avril 2018 avec le projet pilote déployé initialement par la MRC des Sources et par Sherbrooke Innopole, Synergie Estrie étend aujourd'hui son rayon d'action en unissant les sept MRC de l'Estrie au sein d'un même projet collectif d'économie circulaire.
- **Se projeter dans l'avenir pour atteindre de nouveaux sommets!**
 - La MRC du Granit est heureuse d'annoncer qu'elle amorce une démarche de planification stratégique. Par un tel exercice, la MRC souhaite se projeter dans l'avenir et se fixer des objectifs clairs, ambitieux, mais atteignables.
- **SAE**
 - Diffusion de la vidéo tournée dans les 13 services d'animation estivale de la MRC du Granit durant la saison 2020. Un énorme merci à tous les participants, artistes, jeunes, animateurs, organisateurs.

COURRIER

- **Actions interculturelles Canada**
 - Obtenez une subvention; en embauchant un candidat âgé entre 15 et 30 ans pour un poste à temps plein dans le domaine numérique, vous pourriez obtenir un remboursement allant jusqu'à 20 000 \$.

- **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**
 - Le rapport annuel de gestion 2019-2020 du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a été déposé le 22 septembre 2020 à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoît Charette.
- **CPTAQ**
 - Avis de convocation et support Zoom pour la rencontre publique relativement au dossier 428145, Sainte-Cécile-de-Whitton.
 - Orientation préliminaire, dossier 425870, Lambton
 - Décision et avis de recours, dossier 427398, Stornoway
 - Orientation préliminaire et avis de recours, dossier 427798, Notre-Dame-des-Bois
 - Avis de consultation, dossier 425680 Lac-Drolet
 - Orientation préliminaire dossier 428503, Lac-Drolet
 - Rencontre publique, dossier 425372, Piopolis
 - Orientation préliminaire, dossier 426928, Piopolis
 - Orientation préliminaire, dossier 427890, Saint-Sébastien
 - Orientation préliminaire, dossier 428900, Stornoway
- **Espace Muni**
 - Le carrefour action municipale et famille devient espace muni! Née de la fusion entre le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) et le Carrefour action municipale et famille (CAMF), Espace MUNI regroupe désormais plus de 400 municipalités et MRC du Québec. Cette nouvelle organisation se donne pour mission d'accompagner les municipalités afin d'améliorer la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et citoyens dans une perspective de développement des communautés.
- **FQM**
 - Votre programme de formation de septembre et d'octobre en formule classe virtuelle.
- **Le BEAM**
 - Le Bureau Estrien de l'Audiovisuel et du Multimédia cherche à bonifier sa banque de photos de potentiels lieux de tournage dans la MRC du Granit. Nous tentons de rejoindre des propriétaires de maisons, commerces, terrains ou de tout autre type de bâtiments ou d'aménagements qui pourraient être intéressants pour des productions audiovisuelles.
- **Levée de Fonds pour Moisson-Estrie**
 - Je me nomme Sébastien Roulier, ultramarathonien et médecin de Sherbrooke. Malgré le succès retentissant de la levée de fonds pour Moisson Estrie et la guignolée du mois de mai où nous avons récolté près de 180 000\$, je suis déjà à planifier mon prochain défi. Comme les besoins en dépannage alimentaire sont toujours présents, je vais à nouveau courir un trajet en forme de cœur pour une levée de fonds pour Moisson Estrie. Cette fois, mon cœur s'étendra sur 422 km soit 10 marathons durant le weekend du 9 au 12 octobre (Action de grâce).
- **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**
 - La pandémie de la COVID-19 qui sévit actuellement a forcé la Direction des communications du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à revoir ses plans à l'égard de l'organisation de la semaine de la municipalité. Ainsi, nous vous proposons une programmation entièrement virtuelle qui sera diffusée sur les médias sociaux du Ministère du 13 au 19 septembre.
- **Ministère de la Culture et des Communications**
 - Appel de projets visant la connaissance du patrimoine immatériel et l'innovation. Ce programme sera ouvert du 14 septembre au 23 octobre 2020.
- **Ministère de la Sécurité publique, direction de la sécurité incendie**
 - La présente a pour but de vous informer que Catherine Otis Conseillère en sécurité civile de la Direction régionale de la sécurité civile de la

Montérégie et de l'Estrie, quitte le ministère de la Sécurité publique le 17 septembre pour de nouvelles fonctions à la CNESST. En attendant la désignation de votre prochain conseiller, vous pouvez communiquer avec la direction régionale au 819 820-3631, poste 42550 ou à securite.civile1605@msp.gouv.qc.ca.

➤ **Ministère des Transports**

- Consultation auprès de la clientèle admise au transport adapté, comme ce fut le cas lors des dernières études sur les besoins et la satisfaction de la clientèle réalisées par le Ministère. En effet, étant donné la confidentialité de l'information, nous faisons appel à vous pour sélectionner les répondants, inscrire le nom et l'adresse sur chacune des enveloppes et leur acheminer les documentations nécessaires.
- Dans une démarche constante d'amélioration des services offerts par la Direction générale des programmes d'aide du ministère des Transports du Québec, j'ai le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un service de préposés aux renseignements entièrement dédié au Programme d'aide à la voirie locale.

➤ **MRC des Appalaches**

- Adopte le document indiquant la nature des modifications que la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 197 de la MRC et modifiant le schéma d'aménagement révisé.

➤ **MRC de Pierre-de-Saurel**

- La MRC demande qu'une rencontre soit tenue, avant le 1er décembre prochain, avec les différents intervenants concernés par la mise en application du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) qui entrera en vigueur le 31 décembre prochain.

➤ **MRC de Témiscamingue**

- Résolution concernant la stratégie de développement économique local et régional, la réforme d'investissement Québec présentée par le MEI.

➤ **MRC de la Vallée-du-Richelieu**

- Résolution numéro 20-08-332, adoptée lors de la séance ordinaire du 20 août 2020 du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, relativement à une demande d'aide financière aux gouvernements pour les coûts reliés à la COVID-19 encourus par les municipalités locales et régionales qui offrent des services de camps de jour.

➤ **Municipalité de Courcelles**

- Résolution modifiant le règlement de construction no. 253 afin d'autoriser les pieux vissés comme fondation.
- 2e projet de règlement 20-410 afin de permettre la mise en place de boîte de camion, de modifier le nombre de logements et d'autoriser les tours de télécommunication.

➤ **Municipalité de Frontenac**

- Règlement 453-2020 afin de créer la zone RU-8 et d'y autoriser l'entreposage de véhicules récréatifs et de bateaux.

➤ **Municipalité de Sainte-Cécile**

- 1er projet de règlement 2020-04 modifiant le règlement de zonage 2009-08 afin d'intégrer des dispositions relatives à la protection de l'environnement plus particulièrement concernant les plans d'eau.

➤ **Municipalité de Saint-Ludger**

- Avis de la fin des procédures de la modification du règlement de zonage afin d'inclure l'usage « industrie légère ».

➤ **Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin**

- À la suite de notre analyse concernant votre service de sécurité incendie et des renseignements que vous nous transmettiez pour le traitement de votre demande, nous sommes favorables à la réalisation de ce projet.

➤ **Municipalité de Stornoway**

- Règlement no2020-524 modifiant le règlement de zonage no2010-452 afin d'inclure les usages de transformation minéralogique.

- **Municipalité de Stratford**
 - Règlement relatif à l'occupation du domaine public.
 - Règlement pour autoriser les logements intergénérationnels
 - Règlement afin de modifier l'emprise des rues
 - Règlement sur les usages conditionnels afin de modifier les dispositions relatives aux résidences de tourisme.
 - Règlement afin de modifier le règlement de zonage concernant les dispositions relatives aux maisons mobiles
 - Règlement afin de modifier le règlement de zonage afin de permettre l'exploitation d'une carrière-sablière-gravière.
- **Municipalité de Val-Racine**
 - Règlement concernant le bon ordre et la paix publique.
- **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets communautaires**
 - Le 9 septembre 2020, le gouvernement du Canada a lancé l'appel de propositions de 2020 2021 pour des projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA) partout au pays. La date limite pour présenter une demande est le 20 octobre 2020 à 15 h, heure de l'Est
- **SETYM Québec**
 - Formation de SETYM Québec, en partenariat avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), aborde chaque étape cruciale du chemin emprunté par une municipalité engagée dans l'octroi et l'exécution de contrats sous l'angle des meilleures pratiques de gestion. Elle est conçue pour sensibiliser les différents membres de votre équipe municipale et consolider leur compréhension du processus d'approvisionnement.
- **SOPFEU**
 - Les activités récréatives comme la chasse sont en partie responsables de ces incendies. Afin d'éviter des situations fâcheuses, la SOPFEU recommande aux chasseurs de maintenir de bonnes pratiques pour prévenir les incendies de forêt.
- **Sureté du Québec**
 - Transmission de la campagne d'Opération Gareautrain Canada afin d'aider à diffuser du contenu sur les médias sociaux pendant cette semaine de la sécurité ferroviaire.
- **TAQ**
 - Avis, dossier 3868770963, Stratford
 - Annulation, dossier 7348782539, Lac-Mégantic

REVUES

- BÂTIVert, de la COMBEQ
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique de Québecvert
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ
- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Écho de Frontenac
- Le Cantonnier
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info FQM – Covid 19
- Info Lambton
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic

- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Meg
- Marché municipal
- Quorum
- Vision Santé publique
- VVS Express

5.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020

2020-182

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES

Pétition – érosion Baie-des-Sables

J'informe les maires que des réponses seront envoyées par courriel directement aux citoyens venus déposer une pétition en lien avec un problème d'érosion à la Baie-des-Sables et en lien avec leurs différentes questions au sujet de l'utilisation des engrais et pesticides et de la maladie de l'orme.

7.0

BONS COUPS

Les bons coups des municipalités de Milan, Piopolis et Saint-Sébastien ont été transmis aux maires par courriel.

Les maires discutent du déroulement de la fête d'Halloween et de la nécessité d'inviter leurs concitoyens à demeurer chacun dans leur municipalité.

8.0	AMÉNAGEMENT
-----	-------------

8.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Des questions sont posées quant au poste de conseiller en développement agricole qui est présentement vacant. Madame le préfet mentionne aux maires qu'il a été convenu que les membres du comité PDZA soient consultés en lien avec le profil du poste et des actions à prioriser et que dans le contexte de l'approche du temps des fêtes, une rencontre du comité est prévue au début de l'année 2021. Madame le préfet rassure les maires en soulignant qu'une partie du travail se fait même si le poste est vacant.

8.3

MODIFICATION DES NORMES SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

Madame le préfet rappelle le résumé fait par monsieur Patrice Gagné en atelier de travail et que le comité administratif a recommandé d'aller de l'avant avec l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire. Les maires sont d'accord avec cette façon de faire.

8.4

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ

2020-183

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ

La mairesse madame Julie Morin donne avis de motion qu'un règlement sera soumis à une session ultérieure de ce conseil et qui aura pour but d'adopter le règlement de contrôle intérimaire no 2020-11 sur la protection du ciel étoilé.

8.5

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ

2020-184

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ

Tel que le prévoit l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le maire, monsieur Claude Roy, dépose par conséquent le « PROJET DE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ » et lors de la séance au cours de laquelle l'adoption du règlement sera prise en considération, des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public.

9.0	ENVIRONNEMENT
-----	---------------

9.1

BONS COUPS ENVIRONNEMENTAUX

Le bon coup de la municipalité de Lambton a été transmis aux maires par courriel.

9.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT

Monsieur Denis Lalumière fait un résumé de la dernière rencontre du comité consultatif environnement.

9.3

ADJUDICATION – APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**2020-185****ADJUDICATION – APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU QUE le contrat de la MRC pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles se termine au 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE le conseil des maires désire poursuivre la livraison de ce service aux citoyens des municipalités de la MRC;

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit a lancé un appel d'offres le 24 août 2020 pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles des 20 municipalités du territoire;

ATTENDU QUE 2 offres de services ont été déposées aux bureaux de la MRC du Granit et ont été ouvertes ce 25 septembre 2020;

ATTENDU QUE la conformité des offres de services a été vérifiée et que toutes étaient conformes;

ATTENDU QU'après analyse, il est recommandé de sélectionner le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la compagnie Services Sanitaires Denis Fortier soit celle retenue pour procéder à la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles des municipalités participantes du territoire, selon le type de matière, et ce pour une durée de 4 ans avec une possibilité de prolongation pour un maximum de deux (2) périodes additionnelles d'une année chacune à compter de janvier 2021, le tout pour un montant de 10 894 594,37 \$ tel que prévu à l'appel d'offres.

QUE madame la préfète et madame la directrice générale soient mandatées pour signer le contrat nous liant à ladite compagnie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES PERSONNES HABILES À VOTER

10.0	TRANSPORT
------	-----------

10.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-AUTONOMIE

Madame le préfète fait un résumé de la dernière rencontre.

10.2

ADHÉSION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE L'ESTRIE**2020-186****ADHÉSION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE L'ESTRIE**

ATTENDU la création d'une Table de concertation régionale en transport de l'Estrie;

ATTENDU QUE cette initiative venant des MRC de l'Estrie vise à augmenter le partage d'enjeux en matière de transports de personnes et à améliorer les pratiques en milieu semi-rural et rural, et ce, au-delà du projet de système intelligent;

ATTENDU QUE ladite Table sera animée par une personne externe et que le MTQ y injectera 50 000 \$ pour la planification et l'aide à son organisation, conditionnellement à ce que les MRC injectent également un montant de 3 220 \$ par MRC pour la première année;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit confirme l'adhésion de la MRC du Granit à la nouvelle Table de concertation régionale en transport de l'Estrie.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit mandate madame Claire Ouellette, directrice générale de Trans-Autonomie pour siéger à ladite Table pour la MRC du Granit.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise le versement de la somme de 3 220 \$ pour la première année de l'initiative, et ce, à même les sommes disponibles au budget de Trans-Autonomie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

11.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Aucune rencontre.

11.2

SUIVI DU RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE 2019 DU SCRI PAR LE MSP

Les maires ont reçu par courriel, il y a quelques jours, une copie de la lettre reçue du ministère de la Sécurité publique au sujet du rapport annuel 2019 et de l'atteinte des objectifs du schéma de couverture de risques incendie. Madame le préfet demande aux maires s'ils ont des questions. Aucune question n'est posée.

11.3

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucune rencontre n'a eu lieu.

11.4

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES SOMMES PAYABLES POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les maires ont reçu par courriel, il y a quelques jours, une copie d'un règlement au ministère de la Sécurité publique lequel a été accepté par la FQM, rendant désormais prévisibles les sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec. Madame le préfet demande aux maires s'ils ont des questions. Aucune question n'est posée.

11.5

ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – VERSION 2 ET ACCORD AVEC L'AVANCEMENT DES ÉTAPES LÉGALES À VENIR**2020-187****ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – VERSION 2 ET ACCORD AVEC L'AVANCEMENT DES ÉTAPES LÉGALES À VENIR**

ATTENDU QUE la MRC du Granit dispose d'un schéma de couverture de risques incendie;

ATTENDU QUE l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit la révision du schéma de couverture de risques incendie;

ATTENDU QUE tel que prescrit par la *Loi sur la sécurité incendie*, le conseil des maires de la MRC du Granit a annoncé par sa résolution no 2019-130, son intention de débiter la révision de son schéma;

ATTENDU QUE les travaux de révision ont été réalisés sur une période de plus d'un an;

ATTENDU QUE les municipalités et les services incendie du territoire de la MRC ont collaboré avec la MRC du Granit au processus de révision du schéma;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a déposé à son comité de sécurité incendie un projet de schéma de couverture de risques incendie – Version 2;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a déposé aux maires un projet de schéma de couverture de risques incendie – Version 2;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie à la Covid-19, le comité de sécurité incendie de la MRC du Granit a été consulté par écrit et a été invité à transmettre ses commentaires, ses modifications et sa recommandation au projet de schéma de couverture de risques incendie transmis;

ATTENDU QU'il a été présenté au conseil des maires, lors d'un atelier de travail, un comparatif des exigences et des actions du Plan de mise en œuvre entre la première et la deuxième version du schéma;

ATTENDU QUE le projet de schéma de couverture de risques incendie – Version 2 doit faire l'objet d'une consultation publique;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte le projet de schéma de couverture de risques incendie – Version 2 et déclare sa satisfaction quant à son contenu.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve la poursuite des étapes légales menant à son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE D'ÉVALUATION

12.1

RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION

Étant donné que les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport mensuel du service d'évaluation du mois dernier, madame le préfet demande s'ils ont des questions au sujet du contenu de ces rapports. Aucune question n'est posée.

13.0 DÉVELOPPEMENT (SDEG)

13.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SDEG

Madame le préfet fait un résumé de la dernière rencontre.

13.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS

Aucune rencontre n'a eu lieu.

13.3

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL

Madame le préfet fait un résumé de la dernière rencontre.

13.4

ADOPTION DE LA LISTE DES PROJETS ACCEPTÉS – 2^E APPEL DE PROJETS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

2020-188

ADOPTION DE LA LISTE DES PROJETS ACCEPTÉS – 2^E APPEL DE PROJETS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

ATTENDU QUE la MRC du Granit dispose d'un montant de 17 500 \$ à son « Fonds de développement culturel », et ce, suite à l'entente que nous avons signée avec le ministère de la Culture et des Communications en cette matière;

ATTENDU QUE suite au premier appel de projets un montant de 6 000 \$ était restant;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a lancé un 2^e appel de projets se terminant le 25 septembre 2020;

ATTENDU QUE le Comité consultatif culturel de la MRC du Granit a reçu et procédé à l'analyse des projets suivants :

- « Découvertes musicales offertes aux jeunes de la région », Comité de développement de Piopolis;
- « Murmurs de papier : Laboratoire de création », CPE Sous les étoiles;
- « Plus grand que nature », Municipalité de Courcelles;
- « Par-delà l'horizon – conférences théâtrales dans les écoles primaires de la MRC », Les Chemins Errants;
- « Artisans en résidence et Expo Ornitho-Pio », Association touristique et culturelle de Piopolis;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a pris connaissance des recommandations de son comité consultatif culturel;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires accepte, suite aux recommandations du comité consultatif culturel de la MRC, d'accorder les aides financières suivantes :

- « Murmurs de papier : Laboratoire de création », CPE Sous les étoiles, 4 000 \$;
- « Artisans en résidence et Expo Ornitho-Pio », Association touristique et culturelle de Piopolis, 2 000 \$;

QUE ces argents soient versés à même les sommes prévues à l'entente de développement culturel de 2020 sur réception et acceptation de preuve de réalisation des projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.5

ENGAGEMENT DES SOMMES AU DÉVELOPPEMENT DU VOLET 2 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – ANNÉE 2020-2021

J'explique aux maires que les montants inscrits au projet de résolution sont ceux qui ont été présentés lors des prévisions budgétaires pour l'année 2020 dans l'enveloppe du Fonds régions et ruralité - volet 2. J'ajoute que de ces montants, il en reste qui ne sont pas engagés et que ces derniers sont mis en réserve pour le moment puisque le comité administratif veut pouvoir s'y attarder plus en profondeur afin de pouvoir faire une recommandation au conseil des maires.

2020-189

ENGAGEMENT DES SOMMES AU DÉVELOPPEMENT DU VOLET 2 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – ANNÉE 2020-2021

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a signé avec la MRC du Granit, en mars 2020, une entente visant à mettre à la disposition de la MRC du Granit, des sommes tirées du Fonds régions et ruralité, et ce, pour les années 2020-2024;

ATTENDU QUE les sommes du Volet 2 de ladite entente sont attribuées au Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

ATTENDU QUE la MRC du Granit doit signer avec la Société de développement économique du Granit (SDEG), pour l'année 2020-2021, une entente de service en lien avec la gestion des sommes reçues du Fonds Régions et ruralité, Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC en ce qui a trait au développement régional et local;

ATTENDU QUE la MRC a reçu du MAMH pour l'année 2020-2021, un montant de 1 177 171 \$;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit verse à la Société de développement économique du Granit (SDEG), une somme de 200 000 \$ pour l'année 2020 tirée du Fonds régions et ruralité pour la réalisation du Plan d'action local économie et emploi (PALÉE).

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise l'attribution suivante d'une partie des sommes tirée du Fonds régions et ruralité, et ce pour l'année 2020, soit :

- 170 000 \$ au fonctionnement du développement économique;
- 100 000 \$ au fonctionnement du développement local;
- 100 000 \$ au fonctionnement de l'aménagement.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Société de développement économique du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.6

VERSEMENT À LA SDEG – CONTRIBUTION ANNUELLE POUR SON FONCTIONNEMENT (60 000 \$)

2020-190

VERSEMENT À LA SDEG – CONTRIBUTION ANNUELLE POUR SON FONCTIONNEMENT DE L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE dans le cadre de nos prévisions budgétaires 2020, un montant de 60 000 \$ a été budgété pour le fonctionnement et la réalisation des mandats de la Société de développement économique du Granit;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QU'un montant de 60 000 \$, représentant le montant budgété aux prévisions budgétaires 2020 de la MRC, soit versé à la Société de développement économique du Granit pour son fonctionnement et la réalisation de ses mandats.

QUE le montant soit pris à même le budget du développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.7

RECOMMANDATIONS - CONSULTATION NOUVEAU MODÈLE D'AFFAIRES – DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, MOTONEIGE

2020-191

APPUI DE PRINCIPE – MISE EN PLACE D'UN MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE DESTINÉ À DÉVELOPPER LE PRODUIT MOTONEIGE DANS UNE PERSPECTIVE TOURISTIQUE ET COMMERCIALE

ATTENDU QUE la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ) est l'initiatrice de ce projet de mise en place d'un modèle d'affaires durable destiné à développer le produit motoneige dans une perspective touristique et commerciale par la demande de création d'une Association touristique sectorielle (ATS);

ATTENDU QUE la pratique de la motoneige est l'un des quatre produits prioritaires dans la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE les retombées économiques découlant de la pratique de la motoneige sont élevées dans la MRC du Granit avec les besoins en essence, restauration, hébergement et autres pièces et services;

ATTENDU QUE la MRC du Granit, et particulièrement le secteur frontalier, bénéficie d'une altitude intéressante pour une bonne couverture de neige, élément crucial pour la pratique de la motoneige;

ATTENDU QUE ce projet correspond aux orientations du plan de développement de l'offre touristique de la MRC du Granit/Région de Mégantic, à savoir la valorisation du développement de produits de basse ou moyenne saisons;

ATTENDU QUE ce projet cadre avec trois actions précises du plan de mise en valeur et de développement 2019-2025 de Tourisme Région de Mégantic;

ATTENDU QUE le produit motoneige et sa pratique est grandement promu en tourisme local hivernal;

ATTENDU QUE le territoire est propice au développement de la pratique de motoneige autant en sentiers que hors sentiers;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la SDEG a analysé cette demande et a adopté sa résolution 2020-10-14-07 recommandant au conseil des maires de la MRC du Granit d'appuyer le principe;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit appuie le principe pour la mise en place d'un modèle d'affaires durable destiné à développer le produit motoneige dans une perspective touristique et commerciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.8

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT – EMBAUCHE

2020-192

**MANDAT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
AU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DU GRANIT**

ATTENDU QUE le poste de la direction du développement est en processus de dotation;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la SDEG sera en mesure de faire une recommandation prochainement;

ATTENDU QUE la loi prévoit que la séance du conseil des maires de novembre doit se tenir le 4^e mercredi du mois;

ATTENDU QUE l'embauche d'un candidat/candidate se voit alors retardée;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit délègue à son comité administratif le pouvoir de procéder à l'engagement de la direction du développement suite à la recommandation du conseil d'administration de la SDEG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

14.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ

Aucune rencontre n'a eu lieu.

14.2

RENOUVELLEMENT D'ACCREDITATION – INSPECTEUR DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2020-193

RENOUVELLEMENT D'ACCREDITATION – INSPECTEUR DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

ATTENDU QUE l'accréditation de l'inspecteur de la MRC du Granit pour les programmes d'amélioration de l'habitat arrive à échéance le 30 novembre 2020;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit confirme à la Société d'habitation du Québec (SHQ) que monsieur Richard Giguère agit à titre d'inspecteur pour les programmes d'amélioration de l'habitat, soit de rénovation et d'adaptation, de la MRC du Granit.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit demande à la SHQ de renouveler l'accréditation de monsieur Richard Giguère, soit pour une période de 1 an à compter du 1^{er} novembre 2020, et ce, tel que le prévoit les conditions de la SHQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.3

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE (PAGIEPS)

Madame Julie Morin mentionne que dans le cadre du Plan d'action 2020-2023 pour la solidarité l'inclusion sociale dans la MRC du Granit élaboré par la Corporation de développement communautaire du Granit (CDC), un appel de projets a été lancé et les municipalités et organismes ont été informés de la possibilité de dépôt de projets. Elle ajoute que l'analyse des projets sera faite au fur et à mesure et elle invite les municipalités à s'informer auprès de la CDC pour toute question.

15.0 PROJETS SPÉCIFIQUES

15.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ INTERNET ET COUVERTURE CELLULAIRE

Monsieur Rafael Lambert fait un résumé d'où en sont rendus les projets de couverture Internet et cellulaire en cours.

Des discussions ont lieu au niveau d'un courriel reçu à la MRC concernant du financement à Xplornet quant à la possibilité de desservir les municipalités de Stratford et Milan en fixe sans-fil. Comme la MRC n'appuie pas Xplornet comme télécommunicateur et que le secteur de Stratford n'est pas identifié comme étant à desservir au complet, il est convenu d'obtenir de plus amples détails quant au sérieux et quant aux modalités de cette annonce.

Le maire de la Municipalité de Val-Racine demande si la résolution adoptée par son conseil a été regardée par le comité. Madame le préfet explique que lors de la réception de la résolution, les documents étaient déjà envoyés aux membres du comité Internet et que dans ce contexte, elle sera à l'ordre du jour de la séance de novembre prochain.

15.2

CRTC – LIEN ENTRE LES TOURS DU RÉSEAU CELLULAIRE

2020-194

AMÉLIORATION DES SERVICES DE DONNÉES CELLULAIRES EN ITINÉRANCE (DATA ROAMING)

ATTENDU QUE l'accès à des infrastructures numériques fait partie intégrale des priorités régionales de développement de l'Estrie ;

ATTENDU QUE l'accès à des infrastructures numériques fait partie intégrale des priorités de développement de la MRC du Granit ;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé dans un projet de desserte des secteurs où la couverture cellulaire est déficiente ;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son comité Internet haute vitesse et couverture cellulaire pour trouver une solution à la couverture cellulaire du territoire ;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a mandaté une firme pour connaître en détail la couverture cellulaire de son territoire ;

ATTENDU QUE 450 000 mesures d'intensité ont été prises et 1 404 km de route ont été patrouillés ;

ATTENDU QUE la distance entre les tours et le citoyen est un facteur déterminant dans la qualité du signal ;

ATTENDU QUE les distances entre les tours et le citoyen sont plus grandes dans notre MRC ;

ATTENDU QUE la topographie et la forte végétation ont une influence négative sur la qualité du signal cellulaire ;

ATTENDU QUE des ententes existent déjà entre les télécommunicateurs pour faciliter les services de données en itinérance (data roaming) ;

ATTENDU QUE le signal cellulaire serait de meilleure qualité en permettant au citoyen d'avoir accès aux meilleurs signaux en tout temps, peu importe le télécommunicateur ;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le CRTC et les télécommunicateurs facilitent les services de données en itinérance (data roaming) pour augmenter la qualité du signal cellulaire dans la MRC du Granit, peu importe le télécommunicateur choisi par le citoyen.

QU'une copie de la résolution soit envoyée au CRTC, aux compagnies qui desservent le territoire soit : Bell, Videotron, Telus et Rogers ainsi qu'au député provincial, monsieur François Jacques, aux députés fédéraux, messieurs Luc Berthold et Samuel Poulin et à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, madame Marie-Claude Bibeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3

FARR – PROJET INTERNET HAUTE VITESSE, REPORT DE LA DATE DE FIN DE PROJET

2020-195

FARR – PROJET INTERNET HAUTE VITESSE, REPORT DE LA DATE DE FIN DE PROJET

ATTENDU QUE par sa résolution no 2018-107, le conseil des maires de la MRC du Granit a autorisé une demande de financement de 100 000 \$ au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), en partenariat avec 4 autres MRC de l'Estrie, et ce, afin de réaliser une étude pour couvrir les différents besoins visant l'accès à des infrastructures numériques et cellulaires adéquates;

ATTENDU QUE dans la convention signée en 2018 avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la date de fin du projet était le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE cette date a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 mais que le projet n'est toujours pas terminé et que des fonds sont toujours disponibles;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger la date de fin jusqu'au 30 novembre 2021 de la convention signée dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) afin de réaliser une étude pour couvrir les différents besoins visant l'accès à des infrastructures numériques et cellulaires adéquates.

QUE le conseil des maires autorise la directrice générale de la MRC pour signer l'avenant à la convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.4

SUIVI – COMITÉ SPA

Madame le préfet informe les maires que chacune des municipalités a reçu, par courriel il y a quelques jours, une offre de services de l'Escouade canine quant à la gestion des chiens dangereux et animaux errants suite aux travaux du Comité ressource – SPA. Elle ajoute qu'il revient à chacune des municipalités de déterminer si elle décide y adhérer ou non.

15.5

PATRIMOINE BÂTI – RESSOURCE PARTAGÉE 4 MRC

2020-196**EMBAUCHE MUTUALISÉE D'UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN PATRIMOINE IMMOBILIER**

ATTENDU QUE le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du Ministère de la Culture et des Communications vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier;

ATTENDU QUE le volet 2 de ce programme vise la conclusion d'ententes entre les MRC, les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications pour l'embauche d'agents et d'agentes de développement en patrimoine immobilier;

ATTENDU QUE le programme permet de payer l'équivalent de 70% des frais reliés à l'embauche de l'agent.e de développement en patrimoine immobilier pour une période de 3 ans;

ATTENDU QUE les MRC des Sources, de Coaticook, du Val St-François, Memphrémagog et du Granit ont manifesté le besoin de se doter d'un.e agent.e de développement en patrimoine immobilier partagé sur l'ensemble de ces territoires;

ATTENDU QUE la MRC du Granit s'est dotée d'une caractérisation du patrimoine bâti et culturel en 2017 grâce à son entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU QUE plusieurs recommandations énoncées suite à ce rapport pourraient être soutenus par l'agent.e de développement en patrimoine immobilier, en partenariat avec le secteur du développement local et régional de la SDEG et le service d'aménagement de la MRC du Granit, dont le classement et la citation de nouveaux bâtiments, ou sites patrimoniaux, la formation des intervenants municipaux, la diffusion des outils sur la préservation du patrimoine et l'accompagnement des propriétaires publics et privés dans la mise en valeur et la préservation de leur patrimoine immobilier, notamment par la recherche de sources de financement ou la mise en place de programme de soutien à la rénovation;

ATTENDU QUE la mise en valeur et la préservation de notre patrimoine local font partie des axes d'interventions prioritaires de la Politique culturelle de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE le Comité consultatif culturel de la MRC recommande le projet de mutualisation d'un.e agent.e de développement en patrimoine immobilier;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la SDEG a recommandé à la MRC du Granit de déposer une demande, en partenariat avec les MRC des Sources, de Coaticook, du Val St-François et de Memphrémagog au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 2 pour mutualiser un.e agent.e de développement immobilier pour nos territoires et d'engager un montant maximum de 20 400 \$ au total pour les années 2021-2022-2023 à partir du Fonds Régions et Ruralité – volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise le dépôt d'une demande, en partenariat avec les MRC des Sources, de Coaticook, du Val St-François et de Memphrémagog au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 2 pour mutualiser un.e agent.e de développement immobilier pour nos territoires et d'engager un montant maximum de 20 400 \$ au total pour les

années 2021-2022-2023 à partir du Fonds Régions et Ruralité – volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16.1

COMPTES À PAYER

2020-197

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes a été déposée;

ATTENDU QUE les maires en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Septembre 2020	66 653,63 \$
-------------------	----------------	--------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2

REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de septembre 2020. Aucune question n'est posée.

16.3

CONGRÈS DE LA FQM 2021 – RÉSERVATION D'UN GROUPE DE CHAMBRES

Je rappelle aux maires que c'est à ce temps-ci que la MRC procède à la réservation d'un groupe de chambres dans le cadre du congrès de la FQM tenu en septembre de chaque année. Je souligne que l'année prochaine est une année d'élections et valide le nombre de personnes intéressées d'y participer. Il est convenu de réserver un groupe de chambres comme à l'habitude.

17.0 RAPPORT D'ACTIVITÉS

COGESAF :

Aucun sujet à traiter.

COBARIC :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Table des MRC de l'Estrie :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Ressourcerie du Granit :

Madame le préfet fait un résumé de la dernière rencontre.

Centre universitaire des Appalaches :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité 3 MRC/RICEMM :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité 2025

Aucune rencontre n'a eu lieu.

18.0	PROJET ÉOLIEN
------	---------------

18.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI

Les rapports de production des mois de juillet et août 2020 ont été transmis aux maires par courriel il y a quelques jours. Des questions sont posées quant aux redevances. Je mentionne que le comité se rencontre le 2 novembre prochain à ce sujet.

19.0	VARIA
------	-------

Formation gestion des actifs

Des discussions ont lieu quant au fait que la formation sur la gestion des actifs prévue les 28 et 29 octobre est en présentiel. Il est convenu de faire un suivi avec la FQM pour mentionner l'inconfort des élus dans ce temps de pandémie à tenir la rencontre en présentiel.

Ambulances

Monsieur Jacques Breton, maire de la Municipalité de Nantes, mentionne la problématique entourant la couverture ambulancière du territoire en mentionnant différents événements. Il est convenu que les préoccupations soient partagées au comité Vigie santé et que des justifications soient demandées.

20.0	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

La MRC n'a reçu aucune question de citoyens.

21.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-198**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 21 octobre 2020 soit levée, il est 21 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 21 octobre 2020, et ce pour les résolutions 2020-185, 2020-186, 2020-188, 2020-189, 2020-190, 2020-196 et 2020-197.

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale